

Ordonnancer le planning des employés et des machines

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 24152626F — Mise à jour : 5 février 2026

Organisme responsable : **SynAPPSIT**

Contenu

Objectifs

- Pour obtenir un planning ordonnancé, il est nécessaire de prioriser les affectations de tâches sur les ressources par étape. Contrairement aux machines, l'affectation des employés ne suit pas complètement les méthodes d'ordonnancement habituelles
- Répartir les Demandes sur les Moyens de production en respectant les Dates de besoins
- Calculer les charges de travail
- Affecter les charges de travail sur les ressources
- Mesurer et vérifier l'affectation de la charge

Programme

1 - Ordonnancer les demandes sur les ressources de production

Étapes de l'ordonnancement ; Méthodes utilisées ; Étude du jalonnement d'opérations d'ordres de fabrication d'un contexte

2 - Quantifier les charges de travail et les employés nécessaires

Quantifier les tâches à exécuter ; Estimer temporellement les tâches à exécuter ; Calculer les durées totales des charges de travail ; Évaluer le nombre d'employés nécessaire selon les contraintes des horaires

3 - Planifier les charges de travail sur les employés disponibles

Les séquences d'opérations ; Les contraintes d'opérations ; Répartition des opérations sur les employés ; Vérification des charges affectées ; Identification des compétences engagées

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Niveau BTS - Bac +2	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
---	---

Métiers associés

- H1401** — Management et ingénierie gestion industrielle et logistique
- H1402** — Management et ingénierie méthodes et industrialisation
- H1403** — Intervention technique en gestion industrielle et logistique
- H2502** — Management et ingénierie de production

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2182877	Présentiel	Chantepie	20/05/2026	21/05/2026

